

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**  
**Union - Discipline - Travail**



---

**MINISTÈRE DU PÉTROLE, DE L'ÉNERGIE ET  
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

---



**RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE  
(RAP) AU TITRE DE L'ANNÉE 2020**

## SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE</b>	<b>3</b>
<b>I.1 Rappel des orientations stratégiques du ministère</b>	<b>3</b>
<b>I.2 Synthèse des principaux résultats</b>	<b>3</b>
<b>I.3 Résumé de l'exécution du budget</b>	<b>5</b>
<b>II. RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE PAR PROGRAMME</b>	<b>7</b>
<b>II.1 Programme 1 : Administration Générale</b>	<b>7</b>
<b>1. Bilan du programme</b>	<b>7</b>
<i>a. Evolution des indicateurs de performance</i>	7
<i>b. Analyse détaillée et explication des résultats</i>	8
<i>c. Exécution financière par action</i>	11
<i>d. Exécution des autorisations d'engagement</i>	11
<i>e. Exécution des prévisions d'effectifs</i>	12
<b>2. Commentaires et conclusion</b>	<b>12</b>
<b>II.2 Programme 2 : Hydrocarbures</b>	<b>13</b>
<b>1. Bilan du programme</b>	<b>13</b>
<i>a. Evolution des indicateurs de performance</i>	13
<i>b. Analyse détaillée et explication des résultats</i>	15
<i>c. Exécution financière par action</i>	17
<i>d. Exécution des investissements du programme</i>	17
<i>e. Exécution des prévisions d'effectifs</i>	19
<b>2. Commentaires et conclusion</b>	<b>19</b>
<b>II.3 Programme 3 : Energie</b>	<b>21</b>
<b>1. Bilan du programme</b>	<b>21</b>
<i>a. Evolution des indicateurs de performance</i>	21
<i>a. Analyse détaillée et explication des résultats</i>	22
<i>b. Exécution financière par action</i>	25
<i>c. Exécution des investissements du programme</i>	25
<i>d. Exécution des prévisions d'effectifs</i>	28
<b>2. Commentaires et conclusion</b>	<b>28</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>29</b>

## **I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE**

### **I.1 Rappel des orientations stratégiques du ministère**

Les principales orientations du Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies Renouvelables (MPEER) sont :

- ✓ la satisfaction de la demande en produits pétroliers des pays du golfe de Guinée en faisant de la Côte d'Ivoire le « Hub Pétrolier Régional » ;
- ✓ l'adéquation de l'offre et de la demande d'électricité afin de favoriser la croissance industrielle et répondre à l'aspiration des populations au mieux-être ;
- ✓ la satisfaction des besoins nationaux et régionaux en produits pétroliers et gaziers ;
- ✓ la distribution d'une énergie abondante, de qualité et à moindre coût aux populations.

Les résultats stratégiques du Ministère sont :

- ✓ la recherche et la production pétrolière sont accrues ;
- ✓ la disponibilité des produits pétroliers est assurée ;
- ✓ la gouvernance du secteur de l'énergie est améliorée ;
- ✓ les populations bénéficient de services énergétiques de qualité.

Ses objectifs globaux sont :

- ✓ Valoriser les potentiels pétroliers et gaziers
- ✓ Fournir aux populations de l'énergie de qualité et à moindre coût

### **I.2 Synthèse des principaux résultats**

Au titre de l'année 2020, on note les résultats obtenus suivants :

- l'augmentation de la production de gaz naturel de 68 970,205 millions de pieds cubes (73 790 603 MMBTU) à 71 411,498 milliards de pieds cubes (76 369 439 MMBTU), soit 3,54%.
- La digitalisation de la gestion des autorisations d'exploitation des camions de transport des hydrocarbures, du traitement des déclarations de gaz butane, de la gestion des autorisations de création et d'exploitation de points de vente et dépôts d'hydrocarbures ;
- l'élaboration et l'adoption de la politique sectorielle de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (PSDEREE) ;
- Le renforcement du cadre réglementaire de l'efficacité énergétique par la prise de trois arrêtés majeurs ;

- l'élaboration et l'adoption du plan d'actions de l'électrification off Grid (PAEHR) ;
- L'adoption du code du réseau qui décrit les procédures de connexion et les exigences opérationnelles pour l'intégration de nouvelles centrales électriques à énergie renouvelable au réseau électrique.
- L'électrification de 1 841 localités dont 1 362 localités de plus 500 habitants et 479 localités de moins de 500 habitants dans le cadre du PRONER;
- La réalisation de 254 836 branchements électriques dans le cadre de la mise en œuvre du PEPT.

**Tableau 1** : Tableau de l'évolution des indicateurs du Ministère

INDICATEURS DE PERFORMANCE	REALISATIONS			2020		Commentaires
	2017	2018	2019	Prévision	Réalisation	
<b>Indicateur 1</b> : Nombre de demande de permis de recherche	17	9	9	ND	2	
<b>Indicateur 2</b> : Nombre de permis de recherche octroyés	13	5	4	ND	0	
<b>Indicateur 3</b> : Taux de couverture nationale en produits pétroliers	100%	100%	100%	100%	100%	
<b>Indicateur 4</b> : Taux de satisfaction en matière de gestion de l'énergie	99,73%	99,75%	99,79%	99,83%	99,81%	<p>- Méthode de calcul : Volume des besoins nationaux satisfaits /Volume total des besoins en énergie</p> <p>Ou</p> <p>- Méthode proxy : (Nombre d'heure dans l'année - Temps moyen de coupure) / Nombre d'heure dans l'année</p> <p>Le calcul a été fait sur la base de la méthode proxy</p>
<b>Indicateur 5</b> : Taux de satisfaction des usagers	ND	ND	ND	100%	ND	Cet indicateur fait référence aux usagers de l'énergie électrique. Il est prévu être calculé suite à une enquête d'opinion. La méthode de collecte des données, l'envergure de l'enquête et la méthode de calcul ne sont pas encore totalement définies

**Source :** services du Ministère

### I.3 Résumé de l'exécution du budget

Le tableau ci-dessous donne l'état de l'exécution du budget 2020.

**Tableau 2 : Exécution du budget 2020**

Unités (FCFA)	BUDGET 2020				Tx de réal = (Réalisé/Actuel)%
	Voté	Collectif	Actuel	Réalisé	
<b>Opérations consolidées</b>					
<b>1. Ressources</b>	<b>336 087 982 175</b>	<b>337 861 159 144</b>	<b>337 839 169 204</b>	<b>166 600 700 407</b>	<b>49%</b>
<b>2. Charges</b>	<b>336 087 982 175</b>	<b>337 861 159 144</b>	<b>337 839 169 204</b>	<b>166 600 700 407</b>	<b>49%</b>
<b>1. Ressources</b>	<b>336 087 982 175</b>	<b>337 861 159 144</b>	<b>337 839 169 204</b>	<b>166 600 700 407</b>	<b>49%</b>
1.1 Ressources intérieures	131 954 411 909	133 727 588 878	133 705 598 938	40 600 981 141	30%
1.1.1 Budget de l'Etat (Trésor)	131 954 411 909	133 727 588 878	133 705 598 938	40 600 981 141	30%
1.1.2 Recettes de services	0	0	0	0	-
1.2 Ressources extérieures	204 133 570 266	204 133 570 266	204 133 570 266	125 999 719 266	62%
<b>1.2.1 Emprunts projets</b>	<b>192 074 602 000</b>	<b>192 074 602 000</b>	<b>192 074 602 000</b>	<b>113 940 751 000</b>	<b>59%</b>
<b>1.2.2 Dons Projets</b>	<b>12 058 968 266</b>	<b>12 058 968 266</b>	<b>12 058 968 266</b>	<b>12 058 968 266</b>	<b>100%</b>
<b>1.2.3 Appuis budgétaires ciblés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>2 Charges</b>	<b>336 087 982 175</b>	<b>337 861 159 144</b>	<b>337 839 169 204</b>	<b>166 600 700 407</b>	<b>49%</b>
2.1 Personnel	2 740 538 153	2 740 538 153	2 718 691 945	2 703 476 153	99%
2.1.1 Solde y compris EPN	2 640 538 153	2 640 538 153	2 618 691 945	2 603 476 153	99%
2.1.2 Contractuels hors solde	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100%
2.2 Biens et Services	1 240 085 386	1 201 855 470	1 201 855 470	855 889 689	71%

Biens et services sur budget Etat	1 240 085 386	1 201 855 470	1 201 855 470	855 889 689	71%
2.3 Transferts	118 273 788 370	106 197 888 370	106 197 744 638	16 181 744 638	15%
2.3.1 Transferts courants	118 273 788 370	106 197 888 370	106 197 744 638	16 181 744 638	15%
2.3.2 Transferts en capital	0	0	0	0	-
2.4 Investissement	213 833 570 266	227 720 877 151	227 720 877 151	146 859 589 927	64%
2.4.1 Trésor	9 700 000 000	23 587 306 885	23 587 306 885	20 859 870 661	88%
2.4.2 Financement extérieur	204 133 570 266	204 133 570 266	204 133 570 266	125 999 719 266	62%
Dons	12 058 968 266	12 058 968 266	12 058 968 266	12 058 968 266	100%
Emprunts	192 074 602 000	192 074 602 000	192 074 602 000	113 940 751 000	59%

Source : extraction SIB, tirage du 15/01/2021

Au titre de l'année 2020, le budget voté du Ministère était de **336 087 982 175 FCFA**, révisé suite à un collectif au montant de **337 861 159 144**. Enfin, le budget actuel s'est équilibré en ressources et en charges à un montant de **337 839 169 204 FCFA** donc **166 600 700 407 FCFA** ont été pris en charge au 15 janvier 2021, soit un **taux de réalisation de 49%**.

L'exécution des différentes natures de dépense du budget actuel s'établit comme suit : 99% pour les charges de Personnel, 71% pour les Biens et Services, 15% pour les Transferts et 64% pour les Investissements. Pour cette dernière nature de dépense 88% de la part trésor a été exécutée alors que 62% des financements extérieurs l'ont été du fait de la faiblesse des décaissements sur les emprunts projets dû principalement au projet de la construction de la centrale hydroélectrique de Gribbo-Popoli. La faiblesse du taux d'exécution sur les biens et services est imputable au plafonnement budgétaire alors que celui des transferts est dû au bas niveau de l'exécution des fonds spéciaux.

Le taux d'exécution à hauteur de 49% des ressources se décompose comme suit : 30% pour les ressources intérieures, principalement représentées par la part trésor, et 62% pour les ressources extérieures, constituées d'emprunts projets exécutés à hauteur de 59% et de dons projets exécutés à hauteur de 100%.



## II. RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE PAR PROGRAMME

### II.1 Programme 1 : Administration Générale

#### 1. Bilan du programme

Le programme « Administration Générale » vise à Assurer une gestion efficiente des ressources humaines, financières et Matérielles et Améliorer le système de gestion de l'information et du suivi-évaluation. A ce titre, ses actions portent la Coordination et animation des activités du Ministère ; la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ; la planification, programmation et suivi-évaluation ainsi que la gestion des systèmes d'information et de communication.

les structures contenues dans ce programme sont : le Cabinet du Ministre, l'Inspection Générale, la Direction des Affaires Administratives et Financières, la Direction de la Planification et de la Statistique, la Direction des Ressources Humaines, la Cellule de Passation des Marchés/MPEDER, le Conseil National pour la Transparence des Industries Extractives ( CN-ITIE), le Service de la Communication et de la Documentation, les Directions Régionales(10), les Directions Départementales(12) et Projet d'Informatisation du Ministère du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables

La mise en œuvre des actions du programme a conduit aux performances ci-dessous :

#### a. Evolution des indicateurs de performance

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des indicateurs de performance du programme Administration Générale.

▪ **Tableau 3** : évolution des indicateurs du programme Administration Générale

Indicateurs de performance	Unité	REALISATION (de 2017 à 2019)			2020	
		2017	2018	2019	Prévisio n	Réalisatio n
<b>Objectif spécifique 1</b> : Assurer une gestion efficiente des ressources humaines, financières et Matérielles						
<b>Indicateur 1</b> : Taux de satisfaction des besoins en personnel	%	94.44 %	99,44 %	100%	0%	100%
<b>Indicateur 2</b> : Taux d'exécution budgétaire	%	90%	-	99,53 %	0%	80,39%
<b>Indicateur 3</b> : Taux de réalisation des modules de formation	%	-	100%	84,60 %	0%	0 %
<b>Indicateur 4</b> : Taux de couverture des besoins en matériels	%	25%	- %	50%	0%	30%

<b>Objectif spécifique 2 : Améliorer le système de gestion de l'information et du suivi-évaluation</b>						
<b>Indicateur 5 : Pourcentage de structures centrales et déconcentrées (DR et DD) interconnectées</b>	%	68%	68%	68%	0%	68%
<b>Indicateur 6 : Taux d'applicatifs métiers opérationnels</b>	%	67%	68%	67%	0%	67%
<b>Indicateur 7 : Proportion de structures évaluées</b>	%	0%	0%	75%	0%	0%

Source : services du Ministère

### ***b. Analyse détaillée et explication des résultats***

Contrairement aux prévisions initiales, des évaluations en cours d'année ont défini de nouvelles cibles pour les indicateurs. Les valeurs atteintes relativement à ces nouvelles valeurs prévisionnelles sont analysées dans la section ci-dessous en fonction de chaque objectif spécifique.

#### **Objectif spécifique 1 : Assurer une gestion efficiente des ressources humaines, financières et matérielles**

##### **Indicateur 1 : Taux de satisfaction des besoins en personnel**

Au terme de la gestion 2020, l'effectif global du Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des énergies renouvelables est de 433 agents (y compris le Ministre). On note donc une hausse par rapport à 2019, où l'effectif en fin d'exercice était de 381 agents.

En effet, bien qu'ayant enregistré de nombreuses entrées (42 au total pour les mesures nouvelles dont 16 pour le programme administration générale, 04 pour l'Énergie, 22 pour les hydrocarbures) puis 03 pour une mise à disposition et 07 contractuels.

Le Ministère a connu par ailleurs quelques sorties (16 au total dont 04 décès, 01 mise en disponibilité, 05 départs à la retraite, 05 mises à disposition à la Fonction Publique et 01 en fin de contrats).

Comparativement à l'année 2019, on note une légère baisse de départs en 2020.

De plus, comparativement à l'année 2019 où les mouvements d'entrées et de sorties ont essentiellement touché les Programmes Administration Générale et Énergie qui ont enregistré respectivement 12 et 07 entrées sur 20 mises à disposition du Ministère puis 18 sorties sur 20 enregistrées, pour cette année 2020, nous remarquons que les programmes hydrocarbure et administration générale ont enregistré 36 entrées sur 42 mises à disposition contre 16 sorties desdits programmes sur 16 enregistrées au total.

On note que la majeure partie des mouvements d'effectifs (entrées et sorties) en 2020 ont profité ~~au~~ essentiellement au programme Administration Générale et celui de l'Énergie.

Pour rappel, le Cabinet a procédé au recrutement de 07 agents contractuels, exerçant des fonctions administratives ou connexes.

Aussi est-il apparu, en terme qualitatif, que les entrées de 2019 n'avaient pas permis de combler dans leur totalité, les besoins en personnels administratifs et techniques exprimés par les directions générales ainsi que les directions régionales et départementales ; besoins essentiellement techniques (Ingénieurs et techniciens des secteurs mines, et Ingénieurs énergies) , et administratifs.

En conséquence, en 2020, les recrutements nouveaux ont concerné le personnel technique des secteurs Mines et hydrocarbures surtout. La mise à disposition au sein du Ministère, d'Ingénieurs et techniciens des Mines et Energie au cours des exercices 2019 et 2020 a permis de satisfaire qualitativement les besoins exprimés par les services et d'entamer le processus de mise en place de services « Energie » au sein de plusieurs directions régionales et départementales et dont l'effectivité est déjà remarquable par leur prestation de serment organisée par l'inspection générale avec l'appui du cabinet.

Toutefois, l'objectif escompté de 381 agents en fin d'exercice a été atteint et au 31 décembre 2019, le taux de satisfaction des besoins en personnels est de 100 %.

▪ **Indicateur 2 : Taux d'exécution budgétaire.**

Au cours de l'exercice 2020, le budget du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables a été exécuté à 80,39 % sur une prévision de 100%.

Cette contreperformance observée dans l'exécution du budget s'explique d'une part par l'annulation des mandats de deux (2) activités du programme Energie pour tenir compte des décaissements effectifs réalisés par les bailleurs, sur l'initiative de la Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires.

L'autre raison qui explique cette contreperformance est, d'autre part, liée au plafonnement des crédits.

▪ **Indicateur 3 : Taux de réalisation des modules de formation**

En ce qui concerne cet indicateur, il convient de souligner que conformément au calendrier des conférences et missions à l'étranger au profit du personnel, aucune formation n'a pu se tenir en raison de la pandémie de la COVID-19.

▪ **Indicateur 4 : Taux de couverture des besoins en matériels**

Pendant la préparation du budget 2020, l'ensemble des besoins en matériel exprimé par les services s'élevait à 175 000 000 FCFA. Seulement 52 500 000 FCFA ont été couverts par l'enveloppe allouée au Ministère, soit un taux de couverture de 30%.

**Objectif spécifique 2 : Améliorer le système de gestion de l'information et du suivi-évaluation**

▪ **Indicateur 5 : Pourcentage de structures centrales et déconcentrées (DR et DD) interconnectées**

**Depuis 2017**, le taux de réalisation de cet indicateur est maintenu à 68 %. En effet, il s'explique par le fait que dix-sept (17) sites sur vingt-cinq (25) ont été réalisés, prenant en compte **six (06) sites d'Abidjan** à savoir :

- Immeuble SCIAM (5ème, 7ème et 15ème étages), Tour E (14ème et 15ème étages), Immeuble EECI (2ème et 3ème étages), Immeuble MACI (6ème étage), Immeuble Ex-Sitram (RDC au 5ème étage) et Direction de la cartographie) ; et

- **11 sites de l'intérieur** : (Aboisso, Agboville, Abengourou, Boundiali, Bondoukou, Bouna, Divo, Korhogo, Katiola, San-Pedro, Yamoussoukro) entièrement câblés et interconnectés au Data Center.

□ **En 2018 et 2019**, ce taux n'a connu aucune variation en raison de l'inaction du prestataire qui peine à poursuivre les travaux de câblage et d'interconnexion des sites restants.

□ **En 2020**, dans l'attente du rappel à l'ordre du prestataire ou tout simplement de la résiliation du marché concerné en vue de la passation d'un autre, aucun site ne sera réalisé d'où le taux de réalisation maintenu à 68 %.

▪ **Indicateur 6 : Taux d'applicatifs métiers opérationnels.**

Le taux de réalisation de cet indicateur est à 67 %. En effet, huit (08) applications sur douze (12) ont été réalisées et sont soit en production soit en cours de déploiement dans les secteurs. Il s'agit de :

- l'application de gestion des demandes de permis d'exploitation, de recherche et de suivi des taxes ;
- l'application de gestion des dépôts d'hydrocarbures et des établissements pétroliers ;
- l'application de gestion des appareils à pression et des carrières ;
- l'application de gestion des produits pétroliers et miniers;
- l'application de gestion administrative et financière pour la réexportation des produits pétroliers ;
- l'application gestion de la facturation de la consommation électrique de l'Administration Publique ;
- l'application de gestion des ressources humaines avec un module formation et stage ;
- la messagerie.

□ **En 2018 et 2019**, ce taux n'a subi donc aucune variation car toutes les applications sont soit en production soit en phase de déploiement avec les validations et formations, ce qui maintient le taux de réalisation de 67 %.

□ **En 2020**, aucune application ne sera développée. Toutefois, nous envisageons affiner l'existant en vue d'en garantir la performance opérationnelle, d'où le taux de réalisation de 67 %.

▪ **Indicateur 7 : Proportion de structures évaluées**

L'évaluation des structures en 2020 est insatisfaisante par rapport à 2019 pour cause de la COVID 19.

### c. Exécution financière par action

- **Tableau 4** : exécution financière par action du programme Administration Générale

Actions	Personnel	Biens et Services	Transferts	Investissement	Total
	2020	2020	2020	2020	2020
<b>Action 1:</b> Gestion des ressources humaines	2 603 476 153	32 920 830	0	0	2 636 396 983
<b>Action 2:</b> Gestion des ressources financières	0	74 377 510	0	0	74 377 510
<b>Action 3:</b> Gestion des ressources matérielles	0	171 679 359	0	0	171 679 359
<b>Action 4:</b> Mise en place d'un système d'information	0	8 117 999	0	76 933 580	85 051 579
<b>Action 5:</b> Mise en place d'un système de planification et de suivi-évaluation	100 000 000	472 277 009	350 000 000	0	922 277 009

Source : extraction SIB, tirage du 15/01/2021

### d. Exécution des autorisations d'engagement

L'exécution des autorisations d'engagement du programme est présentée ci-dessous.

- **Tableau 5** : exécution des autorisations d'engagement du programme Administration Générale

	Année de démarrage	Année de fin	Coût total	Budget Voté 2020	Budget Actuel 2020	Mandat PEC 2020
<b>Projet d'Informatisation du Ministère Mines &amp; Energie</b>	<b>2009</b>	ND	<b>8 536 068 897</b>	<b>100 000 000</b>	<b>77 694 882</b>	<b>76 933 580</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				100 000 000	77 694 882	76 933 580
<i>Sur financement extérieur</i>				0	0	0
<b>Total programme (Budget de l'Etat)</b>				<b>100 000 000</b>	<b>77 694 882</b>	<b>76 933 580</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				100 000 000	77 694 882	76 933 580
<i>Sur financement extérieur</i>				0	0	0

Source : extraction SIB, tirage du 15/01/2021

Prévu initialement pour durer 4 ans, ce projet court toujours. Du fait de la faiblesse des dotations et de l'inexistence d'une stratégie claire de mise en œuvre, sa date de fin ne peut pas être pour le moment définie. La prise en compte des conclusions d'un audit de

gestion commandité en 2020 permettront de clarifier cette situation.

### e. Exécution des prévisions d'effectifs

L'exécution des prévisions d'effectifs du programme est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 7 :** exécution des prévisions d'effectifs du programme Administration Générale

	N-1	N				
		Besoins exprimés	Prévisions	Besoins satisfaits	Sorties	Total fin d'année
<b>Catégorie A</b>	63	0	2	8	3	68
<b>Catégorie B</b>	100	0	3	6	1	105
<b>Catégorie C</b>	41	0	2	1	2	40
<b>Catégorie D</b>	26	0	2	4	4	26
<b>Non Fonctionnaires</b>	24	0	2	7	3	28
<b>TOTAL</b>	<b>254</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>267</b>

Source : Catalogue des mesures nouvelles 2020

Nous constatons en ce qui concerne les mesures nouvelles, 16 entrées pour ce programme, 03 entrées concernant les mises à disposition issues d'autres départements ministériels puis le recrutement par le cabinet de 07 contractuels exerçant dans des fonctions diverses, (chargé de courrier, protocole du ministre et chauffeur.). Il convient par ailleurs de signaler que 12 agents, suite à leur promotion par concours ou fin de formation, ont connu des glissements catégoriels dans les Catégories A, B et C.

Le programme a connu également quelques sorties (13 au total dont 04 décès, 01 disponibilité, 02 départs à la retraite, 05 mises à disposition à la Fonction Publique et 01 fin de contrats).

L'on note que les mouvements d'effectifs (entrées et sorties) en 2020 ont profité au programme Administration Générale.

## 2. Commentaires et conclusion

Au terme du RAP 2020 du Programme Administration Générale, on note que sa performance a été satisfaisante, eu égard aux résultats atteints par ses secteurs.

Il est à relever particulièrement la mise en place formelle d'un cadre stratégique de développement des énergies renouvelables et efficacité énergétique, à travers l'élaboration et l'adoption de la PSDEREE, du PAEHR et des textes réglementaires y afférents en vue du renforcement de la gouvernance du secteur de l'énergie.

Toutefois, certains indicateurs ont besoin d'être affinés avec l'ensemble des acteurs du Programme. En outre, les moyens et procédures idoines de mesure des résultats de ces indicateurs sont nécessaires afin de les collecter de façon efficace et régulière.

En termes de perspectives, les réformes se poursuivront en vue du renforcement de la gouvernance du secteur du Pétrole, de l'Energie et des énergies renouvelables.



## II.2 Programme 2 : Hydrocarbures

### 1. Bilan du programme

Le programme « hydrocarbures » vise à Accroître la recherche et la production pétrolière, assurer la disponibilité des produits pétroliers et renforcer la gouvernance du secteur des hydrocarbures. A ce titre, les principales actions de ce programme portent sur le renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des Hydrocarbures ; la sécurisation de l'approvisionnement des Marchés locaux et sous régionaux en produits pétroliers et la promotion des investissements nationaux et étrangers dans le secteur pétrolier et gazier.

Ce programme est mis en œuvre par la Direction Générale des Hydrocarbures (DGH) et ses Services Centraux qui sont :

- La Direction de l'Exploration et de la Production des Hydrocarbures ;
- La Direction des Approvisionnements, du Raffinage et de la Distribution ;
- La Direction du Suivi et de la Réglementation des Hydrocarbures ;
- Le Laboratoire des Hydrocarbures ;
- Le Service de l'Evaluation, du Suivi Economique et de la Statistique.

La conduite des activités du programme a conduit aux résultats ci-dessous :

#### a. Evolution des indicateurs de performance

**Tableau 3** : évolution des indicateurs du Programme Hydrocarbures

INDICATEURS DE PERFORMANCE	Unité	REALISATIONS (de 2017 à 2019)			2020	
		2017	2018	2019	Prévision	Réalisation
<b>Objectif spécifique 1</b> : Accroître la recherche et la production pétrolière						
<b>Indicateur 1</b> : Proportion de surface de blocs attribués	%	29,42%	49,16%	50,78%	0	42,07%
<b>Indicateur 2</b> : Taux d'évolution de la production du gaz naturel	%	-10,10%	-9,19%	6,84%	0	3,54%
<b>Indicateur 3</b> : Taux d'évolution de la production de pétrole brut	%	-19,35%	-5,27%	11,96%	0	-19,34%
<b>Objectif spécifique 2</b> : Assurer la disponibilité des produits pétroliers						

<b>Indicateur 4 :</b> Taux d'évolution de la capacité de stockage en GPL b en Butane		0,26 %	0,00%	3,29%	0	0,14%
<b>Indicateur 5 :</b> Taux d'évolution de la capacité de stockage en produits pétroliers liquide	%	0,00 %	0,00%	-3,47%	0	0,00%
<b>Indicateur 6 :</b> 1. Taux de couverture du stock de sécurité des produits pétroliers (super)  2. Taux de couverture du stock de sécurité des produits pétroliers (gas oil)	%	10,00 %	18,33%	16,67%	0	23,33%
	%	11,67 %	13,33%	13,33%	0	25,00%
<b>Indicateur 7 :</b> Taux de sous-préfecture abritant au moins une station-service fonctionnelle	%	100 %	100%	100%	0	100%
<b>Objectif spécifique 3 : Renforcer la gouvernance du secteur des hydrocarbures</b>						
<b>Indicateur 8 :</b> Nombre de station-service non autorisées	nombre	453	516	608	0	634
<b>Indicateur 9 :</b> Taux d'exécution des modules de formation	%	100 %	100%	100%	0	0,00%
<b>Indicateur 10 :</b> Taux d'évolution des fraudes sur la	%	ND	ND	100%	0	0%

qualité des produits pétroliers						
<b>Indicateur 11 :</b> Taux de consommation des ressources allouées au renforcement de capacité	%	100 %	100%	100%	0	0,00%

Source : services DGH

### ***b. Analyse détaillée et explication des résultats***

Contrairement aux prévisions initiales, des évaluations en cours d'année ont défini de nouvelles cibles pour les indicateurs. Les valeurs atteintes relativement à ces nouvelles valeurs prévisionnelles sont analysées dans la section ci-dessous en fonction de chaque objectif spécifique.

#### **Objectif spécifique 1 : Accroître la recherche et la production pétrolière et gazière**

**Indicateur 1** (Proportion de blocs attribués) : La baisse du taux en 2020 est justifiée par le fait que 13 blocs pétroliers ont été rendus en 2020 ;

**Indicateur 2** (Taux d'évolution de la production du gaz naturel) : La cible n'a pas été atteinte pour les raisons évoquées précédemment.

**Indicateur 3** (Taux d'évolution de la production de pétrole brut) : La déplétion naturelle des puits et des effets conjugués : (i) du report des travaux d'Espoir phase 4 et de la prorogation de l'arrêt pour maintenance annuelle par rapport aux prévisions sur les blocs CI-26 et (ii) de la limitation des capacités de production de pétrole brut et de gaz suite à un arrêt technique sur le bloc CI-40 ont induit une baisse de la production ;

#### **Objectif spécifique 2 : Assurer la disponibilité des produits pétroliers**

**Indicateur 4** (Taux d'évolution de la capacité de stockage en GPL b en Butane) :

La capacité de stockage de GPL en 2020 n'a pas beaucoup évolué (0,14%) comme en 2019 (3,29%), un seul centre emplisseur a été construit, celui de la société DISTRICOM à Yamoussoukro.

**Indicateur 5** (Taux d'évolution de la capacité de stockage en produits pétrolier liquide) :

La capacité de stockage de produits liquides n'a pas évolué (0,00%), elle est restée statique ; il n'y a pas eu de construction d'infrastructures de stockage au cours de l'année 2020.

**Indicateur 6** (Taux de couverture du stock de sécurité des produits pétroliers)

Les taux de couverture du stock de sécurité du super et du gas oil en 2020 sont respectivement 23,33% et 25,00%. Les deux produits couvrent chacun deux (02) semaines de consommation.

**Indicateur 7** (Taux de sous-préfecture abritant au moins une station-service fonctionnelle) : Toutes les circonscriptions sous préfectorales abritent au moins une station-service (100%).

**Indicateur 8** : (Nombre de stations-services non autorisées)

Le nombre de stations-services non autorisées en 2020 est 634. L'on est passé de 608 stations-services non autorisées en 2019 à 634 stations-services non autorisées en 2020, ce nombre est évolutif. Cette tendance s'explique par le fait que ces stations-services fonctionnent pendant que le processus de régularisation suit son cours.

**Indicateur 9** : (Taux d'exécution des modules de formation) :

Aucun module de formation n'a été exécuté du fait de la crise sanitaire à COVID 19 imposant des mesures barrières de distanciation

**Indicateur 10** : (Taux d'évolution des fraudes sur la qualité des produits pétroliers) :

En 2020 le taux d'évolution des fraudes est nul. Le nombre de fraude est resté statique (2 en 2019 et 2 en 2020). Les fraudes se font de moins en moins rares.

**Indicateur 11** : (Taux de consommation des ressources allouées au renforcement de capacité)

En 2020, aucun renforcement des capacités n'a été réalisé, et partant aucune ressource dédiée n'a été consommée.

**c. Exécution financière par action**

**Tableau 4** : exécution financière par action du programme Hydrocarbures

Actions	Personnel	Biens et Services	Transferts	Investissement	Total
	2020	2020	2020	2020	2020
<b>Action 1:</b> Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des Hydrocarbures	0	34 961 999	0	78 416 120	113 378 119
<b>Action 2:</b> Sécurisation de l'approvisionnement des marchés locaux et sous régionaux en produits pétroliers	0	6 018 995	0	0	6 018 995
<b>Action 3:</b> Promotion des investissements nationaux et étrangers dans le secteur pétrolier et gazier	0	5 945 000	0	0	5 945 000

Source : extraction SIB, tirage du 15/01/2021

**d. Exécution des investissements du programme**

L'exécution des autorisations d'engagement du programme Hydrocarbures est présentée ci-dessous.

**Tableau 5** : exécution des investissements du programme

	Année de démarrage	Année de fin	Coût total	Budget Voté 2020	Budget Actuel 2020	Mandat PEC 2020
<b>Equipement Laboratoire d'analyse des produits pétroliers</b>	<b>2017</b>	<b>04 ans</b>	<b>1 108 200 000</b>	<b>200 000 000</b>	<b>155 389 765</b>	<b>78 416 120</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				200 000 000	155 389 765	78 416 120

<i>Sur financement extérieur</i>				0	0	0
<b>Total programme (Budget de l'Etat)</b>				<b>200 000 000</b>	<b>155 389 765</b>	<b>78 416 120</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				200 000 000	155 389 765	78 416 120
<i>Sur financement extérieur</i>				0	0	0

Source : extraction SIB, tirage du 15/01/2021

Les appels d'offres aboutissent à la sélection de fournisseurs ne disposant pas de capacité suffisante pour exécuter efficacement les dotations prévues, car le seul fournisseur ayant la capacité technique suffisante ne participe à la compétition. Il serait souhaitable d'obtenir une dérogation pour recourir à un appel d'offre restreint pour sélectionner ledit fournisseur, afin d'acquérir rapidement tous les équipements de ce laboratoire et éviter l'obsolescence des premiers équipements acquis.

### e. Exécution des prévisions d'effectifs

**Tableau 6** : Prévisions des effectifs du Programme Hydrocarbures

	2019	2020				
		Besoins exprimés	Prévisions	Besoins satisfaits	Sorties	Total fin d'année
<b>Catégorie A</b>	31	3	5	7	3	35
<b>Catégorie B</b>	18	2	6	15	0	33
<b>Catégorie C</b>	02	0	0	0	0	2
<b>Catégorie D</b>	05	0	0	0	0	5
<b>Non Fonctionnaires</b>	02	0	0	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>77</b>

Source : Catalogue des mesures nouvelles 2020

Nous enregistrons des entrées au-delà des prévisions, à savoir 22 nouvelles, et 03 sorties émanant des départs à la retraite.

Il convient par ailleurs de signaler que 03 agents, suite à leur promotion par concours ou fin de formation ont connu des glissements catégoriels dans les Catégories A.

En terme qualitatif les entrées de 2019 n'avaient pas permis de combler dans leur totalité, les besoins en personnel technique exprimés par les Directions Générales ainsi que les Directions Régionales et Départementales ; besoins essentiellement techniques (Ingénieurs et techniciens des secteurs Pétrole et Mines).

En conséquence, en 2020, les recrutements nouveaux ont concerné le personnel technique des secteurs Mines et hydrocarbures, surtout.

En somme, La mise à disposition au Ministère d'Ingénieurs et techniciens des Mines au cours des exercices 2019 et 2020 a permis de satisfaire qualitativement les besoins exprimés par les services.

## 2. Commentaires et conclusion

Au terme de ce Rapport Annuel de Performance (RAP) 2020 qui commente les résultats atteints du Programme 2 Hydrocarbures du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, il convient de noter qu'en dépit de la crise sanitaire liée à la **COVID19**, la performance a été satisfaisante, eu égard aux résultats atteints par le Responsable Programme et ces différents collaborateurs.

Malgré quelques difficultés énumérées ci-dessous, la nouvelle réforme budgétaire est un outil efficace de gestion des ressources de l'Etat. Elle donne dans son application des résultats satisfaisants qui pourraient encore s'améliorer par la prise en compte des solutions proposées et des perspectives annoncées.

- **DIFFICULTES RENCONTREES**

- **Liées à l'organisation**

Les difficultés d'ordre organisationnel sont liées essentiellement à un effectif peu suffisant du personnel en charge du budget et à un manque de renforcement des capacités en lien avec la nouvelle réforme budgétaire.

- **Liées à la programmation**

L'Autorité budgétaire dans le souci de la modernisation de l'outil de gestion des finances a initié pour le CDMT, l'utilisation d'un Système d'Information Budgétaire (SIB). La non-maîtrise de ce nouvel outil a été un facteur limitant pour la programmation budgétaire au cours de l'année 2020. Avec l'introduction pour l'exercice 2021 du nouvel outil SIGOBE, ce sera une source supplémentaire de lenteur dans le traitement des dossiers budgétaires ;

Il est à noter une faible connaissance des notions de la nouvelle réforme budgétaire, notamment « *les actions* » ; « *les Activités* » ; « les différents indicateurs » etc.

- **Liées à la gestion financière**

Pour ce qui concerne le budget d'investissement du programme Hydrocarbures (Equipelement du Laboratoire des Hydrocarbures), les programmations des crédits budgétaires empêchent souvent l'atteinte de certains objectifs à cause de l'évolution rapide de la technologie. Si l'acquisition de l'ensemble des équipements n'est pas effective la même année, cela peut créer un risque d'obsolescence.

- **SOLUTIONS APPORTEES**

- **Liées à l'organisation**

Entreprendre au profit des agents en charge de la gestion budgétaire des formations pour une meilleure maîtrise de l'outil de gestion budgétaire en phase avec les nouvelles réformes budgétaires.

- **Liées à la programmation**

Renforcer les capacités relativement à l'utilisation du SIGOBE, et sur les notions de la nouvelle réforme budgétaire.

- **Liées à la gestion financière**

Accroître le budget d'investissement du programme Hydrocarbures (Equipelement du Laboratoire des Hydrocarbures), afin de couvrir la totalité des besoins en équipement dans le temps.

- **PERSPECTIVES 2021**

- **Au niveau de la programmation**

Avoir la maîtrise de la programmation budgétaire avec la nouvelle réforme et le nouvel outil de gestion SIGOBE.

- **Au niveau de la performance**

Adapter les notions du système de gestion budgétaire et définir de nouveaux indicateurs de performance pertinents et objectifs pour les activités.

- **Au niveau de la gestion financière**



Tendre vers une gestion plus optimale (efficace et efficiente).

## II.3 Programme 3 : Energie

### 1. Bilan du programme

Le programme «Energie» vise à assurer la disponibilité de l'énergie ; améliorer l'accès des populations aux services énergétiques de qualité et renforcer la gouvernance du secteur de L'Energie. A ce titre, les principales actions de ce programme portent sur le renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'énergie ; le renforcement des infrastructures de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique ; la vulgarisation des technologies modernes d'exploitation des sources d'énergie et l'amélioration de l'accessibilité financière aux services énergétiques.

Ce programme est mis en œuvre par la Direction Générale l'Energie (DGE) et ses Services Centraux qui sont :

- Direction de l'Electrification Rurale ;
- Direction des Energies Nouvelles et Renouvelables ;
- Direction du Suivi et de la Réglementation de l'Energie ;

La conduite des activités du programme a conduit aux résultats ci-dessous :

#### a. Evolution des indicateurs de performance

**Tableau 3** : évolution des indicateurs du programme Energie

INDICATEUR S DE PERFORM ANCE	Unité	REALISATIONS 2017-2019			2020	
		2017	2018	2019	Prévisions	Réalisations
<b>Objectif spécifique 1 : Assurer la disponibilité de l'énergie</b>						
<b>Indicateur 1 :</b> Contribution des ENR dans le mix électrique	%	31%	40%	40%	0	39,4%
<b>Indicateur 2:</b> Nombre de kilomètres de ligne BT construits	km	21 233	21 651	22 523	0	23 794
<b>Indicateur 3:</b> Nombre de kilomètres de ligne HT construits	km	5 133	5 453	6 062	0	7 103
<b>Indicateur 4 :</b> Puissance de	MW	2 199	2199	2 229	0	2 229

production installée						
<b>Indicateur 5:</b> Taux de perte	%	15,17%	17,25%	16,90%	0	17,46%
<b>Indicateur 6 :</b> Taux de réserve à la pointe	%	39,97%	36,87%	35,26%	0	30,69%
<b>Indicateur 7 :</b> Temps Moyen de Coupure (TMC)	heure	23,83	22,33	18,57	0	16,37
<b>Objectif spécifique 2 : Améliorer l'accès des populations à des services énergétiques de qualité</b>						
<b>Indicateur 8 :</b> Taux d'accès à l'électricité	%	82%	90%	94%	0	97,9%
<b>Indicateur 9 :</b> Taux de couverture	%	54%	58%	69%	0	79,61%
<b>Objectif spécifique 3 : Renforcer la gouvernance du secteur de l'électricité</b>						
<b>Indicateur 10:</b> Nombre de Textes légaux et réglementaires adaptés pris	Nombre	5	7	11	0	13

Source : services DGE

### **a. Analyse détaillée et explication des résultats**

Contrairement aux prévisions initiales, des évaluations en cours d'année ont défini de nouvelles cibles pour les indicateurs. Les valeurs atteintes relativement à ces nouvelles valeurs prévisionnelles sont analysées dans la section ci-dessous en fonction de chaque objectif spécifique.

#### **Objectif spécifique 1 : Assurer la disponibilité de l'énergie**

**Indicateur 1:** Contribution des ENR dans le mix énergétique

Ce taux est de 30%% en 2020. Il est resté constant car aucune unité de production n'a été mise en service en 2020.

**Indicateur 2:** Nombre de kilomètres de ligne BT construits **et Indicateur 3:** Nombre de kilomètres de ligne HT construits

Le renforcement des infrastructures de transport et de distribution a permis au secteur de disposer en 2020, de 23 794 km de lignes et câbles basse tension (BT), 26 163km de lignes et câbles moyenne tension (MT) et 7 103 km de lignes et câbles haute

tension (HT) contre 22 523 km de lignes BT, 25 432 km de lignes MT et 6 062 km de lignes HT en 2019.

#### **Indicateur 4 : Puissance de production installée (MW)**

La puissance de production installée n'a pas varié car aucune unité de production n'a été mise en service en 2020. Par contre, plusieurs projets de production sont en cours d'exécution pour accroître la capacité installée. La puissance installée s'établira alors à 3 412 MW à l'horizon 2023, soit 1 035 MW (30,33%) pour les centrales hydroélectriques, 2 086 MW (61,14%) pour les centrales thermiques, 245 MW pour les centrales solaires (7,18%) et 46 MW (1,35%) pour la biomasse.

#### **Indicateur 5 : Taux de pertes**

En 2020, la consommation nationale totale a été de 8 045,1 GWh, et 1333,4 GWh ont été exportés pour production brut d'énergie injectée sur le réseau de transport de 11 135,1 GWh, soit un rendement global de 82,54%.

#### **Indicateur 6 : Taux de réserve à la pointe**

En 2020, la puissance à la pointe a été de 1 545 MW pour une puissance installée de 2 229 MW soit une réserve de 684 MW. Le taux de réserve à la pointe est donc de 30,69% :  $(684/2\ 229) \times 100$ . Ce taux est en baisse de 4,57 points (35,26% en 2019).

#### **Indicateur 7 : Temps Moyen de Coupure (TMC)**

A fin 2020, les travaux de réhabilitation, développement et renforcement du réseau électrique ont permis au secteur de l'électricité d'enregistrer une amélioration du Temps Moyen de Coupure (TMC) qui s'établit à 982 mn soit 16 h 22 mn contre 18 h 34 mn en 2019. On note une baisse du TMC de 2 h 12 mn entre 2019 et 2020.

### **Objectif spécifique 2 : Améliorer l'accès des populations à des services énergétiques de qualité**

Le taux d'accès des populations à l'électricité et le taux de couverture des localités contribuent à améliorer l'accès des populations aux services énergétiques.

#### **Indicateur 8 : Taux de couverture et Indicateur 9 : Taux d'accès à l'électricité**

Le nombre de localités électrifiées sur la période de janvier à fin décembre 2020 s'élève à **922**. Ce qui porte le nombre total de localités électrifiées à fin décembre 2020 à **6781** sur un total de **8 513** localités que compte la Côte d'Ivoire, soit un taux de couverture de **79,61%**. Le taux d'accès à l'électricité est passé de 94% en 2019 à 97,9% en 2020.

### **Objectif spécifique 3 : Améliorer la gouvernance du secteur de l'énergie**

Les textes légaux et réglementaires adaptés pris contribuent à améliorer la gouvernance du secteur de l'énergie.

#### **Indicateur 10: Textes légaux et réglementaires adaptés pris**

La loi n° 2014-132 du 24 mars 2014 portant Code de l'Electricité a été promulguée en vue de permettre au secteur de l'électricité de poursuivre son développement tout en faisant face aux défis à venir. Le code apporte plusieurs innovations, notamment la libéralisation de la quasi-totalité des activités, en dehors de l'activité de dispatching

relevant de l'Etat.

Ainsi, 21 textes d'application du Code de l'électricité élaborés par la DGE avec l'Appui de l'Union Européenne sont disponibles et comprennent 11 Décrets, 4 Arrêtés Interministériels et de 6 Arrêtés ministériels.

A fin 2019, quatorze (14) textes dont neuf (9) décrets, trois (3) arrêtés interministériels et deux (2) arrêtés ont été signés.

En 2020, aucun de ces textes n'a été signé. Les sept (7) textes restants ont été rédigés et sont en cours de traitement.

**b. Exécution financière par action**

**Tableau 4** : exécution financière par action du programme

Actions	Personnel	Biens et Services	Transferts	Investissement	Total
	2020	2020	2020	2020	2020
<b>Action 1:</b> Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'énergie	0	16 693 842	14 431 744 638	0	14 448 438 480
<b>Action 2:</b> Renforcement des infrastructures de production, du transport et de distribution de l'énergie électrique	0	0	0	92 460 441 642	92 460 441 642
<b>Action 3:</b> Diversification des sources d'énergie	0	27 422 684	0	0	27 422 684
<b>Action 4:</b> Amélioration de l'accessibilité aux services énergétiques	0	5 474 462	0	54 243 798 585	54 249 273 047

Source : extraction SIB, tirage du 15/01/2021

**c. Exécution des investissements du programme**

L'exécution des autorisations d'engagement du programme est présentée ci-dessous.

**Tableau 5** : exécution des investissements du programme 3 Energie

	Année de démarrage	Année de fin	Coût total	Budget Voté 2020	Budget Actuel 2020	Mandat PEC 2020
<b>Projet Dévpt et Réhabilitation réseau électrique en C.I</b>	2016	2020	488 733 475 044	24 500 402 000	24 500 402 000	13 260 201 000

<i>Sur financement intérieur</i>				5 500 000 000	5 500 000 000	3 760 000 000
<i>Sur financement extérieur</i>				19 000 402 000	19 000 402 000	9 500 201 000
<b>Projet ENERGOS 1</b>	<b>2017</b>	<b>2022</b>	<b>123 571 803 488</b>	<b>25 713 700 000</b>	<b>25 713 700 000</b>	<b>25 413 700 000</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				1 000 000 000	1 000 000 000	700 000 000
<i>Sur financement extérieur</i>				24 713 700 000	24 713 700 000	24 713 700 000
<b>Aménagement Hydroélectrique de Gribo Popoli</b>	<b>ND</b>	<b>40 mois</b>	<b>246 248 315 810</b>	<b>67 909 000 000</b>	<b>67 909 000 000</b>	<b>44 140 850 000</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				0	0	0
<i>Sur financement extérieur</i>				67 909 000 000	67 909 000 000	44 140 850 000
<b>Projet de Renforcement des Réseaux de Transport et de Distribution (PRETD)</b>	<b>2016</b>	<b>2022</b>	<b>106 357 639 693</b>	<b>69 931 000 000</b>	<b>69 441 358 060</b>	<b>35 059 390 642</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				2 195 200 000	1 705 558 060	1 193 890 642
<b>Projet de transport et d'accès à l'électricité</b>	<b>2018</b>	<b>2023</b>	<b>212 639 158 727</b>	<b>67 735 800 000</b>	<b>67 735 800 000</b>	<b>33 865 500 000</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				4 800 000	4 800 000	0
<i>Sur financement extérieur</i>				67 731 000 000	67 731 000 000	33 865 500 000

<b>Programme National d'Electrification Rurale(PRONER)</b>	<b>2014</b>	<b>2025</b>	<b>300 000 000 000</b>	<b>400 000 000</b>	<b>310 779 530</b>	<b>217 545 671</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				400 000 000	310 779 530	217 545 671
<i>Sur financement extérieur</i>				0	0	0
<b>Projet d'accès à l'électricité</b>	<b>2019</b>	<b>2023</b>	<b>117 260 000 000</b>	<b>24 779 468 266</b>	<b>24 779 468 266</b>	<b>13 779 468 266</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				0	0	0
<i>Sur financement extérieur</i>				24 779 468 266	24 779 468 266	13 779 468 266
<b>Programme d'Electrification Pour Tous (PEPT)</b>	<b>2019</b>	<b>2023</b>	<b>22 578 400 064</b>	<b>300 000 000</b>	<b>14 833 084 648</b>	<b>14 833 084 648</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				300 000 000	14 833 084 648	14 833 084 648
<i>Sur financement extérieur</i>				-	-	-
<b>Total programme (Budget de l'Etat)</b>				<b>346 809 970 266</b>	<b>361 253 834 444</b>	<b>213 241 349 585</b>
<i>Sur financement intérieur</i>				74 940 600 000	89 384 464 178	53 376 130 319
<i>Sur financement extérieur</i>				271 869 370 266	271 869 370 266	159 865 219 266

Source : extraction SIB, tirage du 15/01/2021

Le projet de Gribo popli est en attente du paiement de l'avance de démarrage de la Part EXIMBANK CHINE pour démarrer pour



une durée d'exécution de 40 mois.

#### **d. Exécution des prévisions d'effectifs**

L'exécution des prévisions d'effectifs du programme est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 7** : exécution des prévisions d'effectifs du programme 3 Energie

	2019	2020				
		Besoin exprimé	Prévision	Besoin satisfait	sorties	Total fin d'année
<b>Catégorie A</b>	26	11	2	4	2	28
<b>Catégorie B</b>	16	11	2	0	1	15
<b>Catégorie C</b>	7	0	0	0	0	7
<b>Catégorie D</b>	1	0	0	0	0	1
<b>Agent de l'Etat</b>	1	0	0	0	0	1
<b>Non Fonctionnaires</b>	1	0	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>53</b>

Source : Catalogue des mesures nouvelles 2020

## **2. Commentaires et conclusion**

La performance du programme Energie est globalement satisfaisante au regard des valeurs atteintes par ses indicateurs.

Les recommandations suivantes sont nécessaires afin d'obtenir un meilleur résultat :

- améliorer la sécurité de l'approvisionnement en électricité;
- améliorer l'accès des populations à l'électricité.

## **CONCLUSION**

Le gouvernement, par Attestation n°456/SGG/CM du 26 mars 2019, avait autorisé le basculement en mode budget-programme au 1<sup>er</sup> janvier 2020, permettant ainsi de passer à une phase importante de la réforme des finances publiques inspirée par l'UEMOA.

Depuis lors, les politiques publiques sont présentées, à l'aide de Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et de Projets Annuels de Performance (DPPD-PAP) et leurs exécutions dans un Rapport Annuel de Performance (RAP) qui commente les résultats atteints.

Au terme du RAP 2020 du Ministère du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables, on note que sa performance a été satisfaisante, eu égard aux résultats atteints par ses secteurs.

Cependant, pour intensifier l'impact des actions entreprises, il est indispensable de rendre opérationnels tous ses services (la Direction de la Planification et des Statistiques et la Direction des Ressources Humaines) pour permettre la mise en œuvre de toutes les activités prévues ainsi que la mise à disposition des informations nécessaires dans le délai imparti.